

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} décembre 2022

BORDEAUX

Domofrance 
Groupe ActionLogement



SAINT MÉDARD
EN JALLES

Première plantation collaborative d'une micro-forêt au sein d'une résidence Domofrance à Saint-Médard-en-Jalles

Domofrance, premier producteur de logements sur la Gironde et la métropole bordelaise, inaugure la 1^{ère} micro-forêt au sein d'une résidence Domofrance en collaboration avec la mairie de Saint-Médard-en-Jalles et labellisée par Bordeaux Métropole dans le cadre du Programme "1 Million d'Arbres". Cette réalisation marque le lancement d'un programme d'enforestation au sein des résidences Domofrance. 14 000 arbres seront ainsi plantés sur les 3 prochaines années afin de créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité pour ses locataires.

Domofrance, dans le cadre de son engagement visant à "conjuguer Écologie et Habitat" comme ambition de son projet stratégique d'entreprise, est le 1^{er} bailleur social à s'inscrire dans l'opération "1 million d'arbres" lancée par Bordeaux Métropole en 2021. Cette démarche résonne fortement avec l'engagement sociétal, social et environnemental de Domofrance, 1^{er} bailleur social labélisé B Corp.

Après une première micro-forêt, plantée par les collaborateurs et administrateurs de Domofrance au sein de son siège social à Bordeaux Lac, Domofrance s'est engagé dans un programme d'enforestation volontariste au sein de ses résidences. **14 000 arbres seront ainsi plantés sur les 3 prochaines années sur 10 sites Domofrance.**

La plantation d'arbres revêt de multiples avantages : elle permet d'améliorer la qualité de l'air et de répondre au défi du changement climatique via la production d'oxygène, réduire la température en ville, améliorer la qualité de vie et la santé des habitants, favoriser la biodiversité en ville et faciliter l'infiltration des eaux de pluie et le ruissellement. Concrètement, la micro-forêt permet d'abaisser la température de 2 degrés localement, d'absorber 15% des particules fines, de stocker 60kg de CO2 par m2 et de réduire le bruit de 10 décibels.

1^{ère} plantation collaborative à Saint-Médard-en-Jalles

Domofrance disposant d'un patrimoine total de 288 logements locatifs sociaux à Saint Médard en Jalles, s'associe aux côtés de la Mairie sur la 1^{ère} **plantation collaborative** au sein de la **Résidence Le Bécut**, inauguré en 2015, est composé de 145 logements dont 80 logements collectifs et 65 logements individuels. Ce projet marque ainsi la volonté commune de tisser des liens pérennes autour de nouveaux projets.

Au sein de la résidence Le Bécut, ce ne sont pas moins de **900** plants "Végétal Local*" de 10 essences d'arbres qui vont être installés, sur 300m2, pour créer un écosystème forestier de biodiversité et casser l'îlot de chaleur entre les deux bâtiments.

La **ville de Saint-Médard-en-Jalles**, engagée dans une démarche partenariale forte, a souhaité participer à cet événement en **mobilisant son service Cadre de vie et Espace vert pour la préparation du terrain et l'installation des clôtures.**

Conscient que cette action **Domofrance** a un impact certain sur le bien vivre ensemble au sein du territoire, deux classes de l'école élémentaire de la Garenne et des jeunes de la mission locale de la ville accompagneront les locataires et collaborateurs de **Domofrance** dans cette plantation.

** La marque Végétal Local est un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Ces végétaux sont issus de collectes en milieu naturel, ils n'ont pas subi de sélection par l'homme ou de croisement, ils sont naturellement*

présents dans la région d'origine considérée. L'objectif est de garantir des plants adaptés pour la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques.

Le programme « 1 Million d'Arbres »

En 2021, face aux enjeux climatiques et environnementaux, Bordeaux Métropole a lancé une opération de végétalisation de grande envergure, avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres sur son territoire au cours de la décennie à venir.

Bordeaux Métropole a sollicité l'ensemble des particuliers, collectivités, associations et entreprises volontaires dans cette démarche. Domofrance a été une des premières entreprises à s'inscrire car l'ambition de Domofrance visant à Conjuguer Écologie et Habitat est proche des objectifs de Bordeaux Métropole sur cette opération :

- Pour améliorer la qualité de l'air et relever le défi du changement climatique via la production d'oxygène. Pendant toute leur croissance, les arbres stockent du CO₂ et l'emmagasinent ; ils piègent également des polluants atmosphériques (ozone, particules, oxydes d'azote, soufre, monoxyde de carbone...)
- Pour lutter contre les îlots de chaleur et réduire la température en ville. À l'échelle locale, les arbres humidifient l'air par évapotranspiration et forment des espaces ombragés. Ils permettent de réduire la température de plusieurs degrés et d'améliorer le confort urbain, notamment en période de canicule. 1 ARBRE PLANTÉ = jusqu'à 50 kg de CO₂ stockés par an
- Pour améliorer la qualité de vie et la santé des habitants. L'impact des arbres sur le bien-être, le moral, la santé physique et psychologique sont avérés. Outre les apports esthétiques et l'offre de loisirs des espaces naturels, la plantation d'arbres peut également être un facteur important de réduction du bruit en protégeant par exemple les habitations de la voirie.
- Pour favoriser la biodiversité en ville

Les espaces boisés abritent de nombreuses espèces animales et végétales et enrichissent les sols en matière organique. Les continuités de plantations participent à la structuration de corridors écologiques, les trames vertes. Ces dernières vont connecter la Métropole à son environnement forestier, mais aussi aux espaces de nature au-delà de son territoire.

Enfin, l'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement est facilitée.

À propos de Domofrance

Domofrance est une Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale du Groupe Action Logement Immobilier, certifiée B Corp (répondant à des normes environnementales, sociétales et sociales exigeantes). Implantée à Bordeaux depuis sa création en 1958, elle gère près de 40 500 logements en Nouvelle-Aquitaine. Elle répond à un enjeu de société majeur en privilégiant la réussite du parcours résidentiel depuis les besoins spécifiques des étudiants et jeunes actifs jusqu'aux solutions pour ses locataires en perte d'autonomie, dont un public sénior. En 2019, Domofrance a lancé son Projet Stratégique d'Entreprise 2019-2023, PΣPSE, fondé sur 3 piliers structurants : l'ancrage territorial, la Responsabilité Sociétale des Entreprises et la transition digitale. Domofrance est labellisée ISO 50001 pour sa gestion responsable de l'énergie, ISO 9001 pour le management de la qualité et NF Habitat pour la qualité de construction. Elle emploie près de 710 collaborateurs. Son chiffre d'affaires 2021 s'élève à 248 M€. **En savoir plus :** domofrance.fr

À propos de Saint Médard en Jalles

Saint-Médard-en-Jalles est située sur la route des plages océanes de Lacanau et du Porge, aux portes du Médoc. Un mélange de campagne et de ville, avec un habitat à échelle humaine de part le grand nombre de ses lotissements, de forêt et un tissu économique important. Composée de 8 quartiers et d'une superficie de 8 527 hectares, elle dispose d'un riche patrimoine naturel avec 4 400 hectares de zone rurale et de bois. C'est la commune la plus étendue des 28 villes de Bordeaux Métropole. La ville de Saint Médard en Jalles est la première, et seule commune de Gironde labellisée Territoire Engagé pour la Nature. Depuis 2020, la ville a entrepris l'aménagement de 6 forêts urbaines selon la méthode du Docteur Miyawaki, botaniste et professeur japonais, sur différents quartiers de la commune. Elle s'inspire des mécanismes et de la diversité de la nature.

La ville souhaite ainsi favoriser la biodiversité et le développement d'un écosystème qui saura s'adapter aux futurs changements climatiques ; Créer des îlots de fraîcheur à proximité immédiate d'écoles, commerces et habitations ; Améliorer la qualité de l'air grâce à l'absorption du CO₂ par l'écosystème ; Absorber le bruit par une végétalisation dense ; Protéger le sol contre les risques d'érosion et d'inondation.

➤ CONTACT PRESSE

- Aurélie CRESPO, Directrice qualité marketing et communication
aurelie.crespo@domofrance.fr